
Conférence du désarmement

23 août 2011

Français

Compte rendu définitif de la mille deux cent trente-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 23 août 2011, à 10 heures

Président: M. Rodolfo Reyes Rodríguez..... (Cuba)

GE.12-61187 (F) 050514 130514



* 1 2 6 1 1 8 7 *

Merci de recycler 



Le Président (*parle en espagnol*): Je déclare ouverte la 1234^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter, en mon nom personnel et au nom de la Conférence du désarmement, la bienvenue à M. Moncef Baati, Ambassadeur et Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Permettez-moi également de souhaiter une chaleureuse bienvenue aux participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement de 2011, qui assistent à notre séance plénière d'aujourd'hui en tant qu'observateurs. Je suis convaincu qu'ils tireront avantage de cette participation, et en particulier des déclarations qu'ils entendront concernant les divers aspects des travaux de la Conférence. Je leur souhaite un séjour fructueux à Genève, et j'espère que leur présence ici contribuera à la revitalisation de cette instance.

Permettez-moi également, en mon nom personnel et au nom de la Conférence, de souhaiter une bienvenue particulière à M. Abelardo Moreno Fernández, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République de Cuba. M. Moreno Fernández occupe le poste de vice-ministre des affaires étrangères de Cuba depuis 2000. Il a accompli de nombreuses tâches dans le domaine de la diplomatie multilatérale, comme en témoignent ses cinquante années d'expérience. Il a travaillé aux missions permanentes de Genève et New York, et a servi au sein de nombreuses autres missions diplomatiques multilatérales. À New York, il a exercé plusieurs fonctions, notamment celle de Représentant permanent de Cuba. Je suis convaincu que nous apprendrons beaucoup de son immense expérience. Votre Excellence, je vous donne la parole.

M. Moreno Fernández (Vice-Ministre des affaires étrangères de Cuba) (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur le Président. En réalité, ce n'est pas l'expérience de qui que ce soit qui facilitera la revitalisation de la Conférence du désarmement. Je crois que ce qui nous aidera, c'est l'expérience collective, le travail collaboratif, la bonne foi, la volonté collective et, par-dessus tout, la volonté politique de faire progresser les travaux de cette importante instance. Permettez-moi à présent de commencer ma déclaration officielle.

Votre Excellence M. Kassym-Jomart Tokayev, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Mesdames et Messieurs les représentants des États membres et observateurs de la Conférence, Cuba prend très au sérieux son engagement à la présidence de la Conférence du désarmement dans cette salle historique où le Conseil de la Société des Nations, organe précurseur de l'ONU, se réunissait autrefois pour s'efforcer de préserver la paix et la sécurité internationales. Il est devenu de plus en plus difficile aujourd'hui d'accomplir l'objectif énoncé à l'article premier de la Charte des Nations Unies, dans un contexte international complexe marqué par des crises de natures et d'origines diverses qui menacent non seulement la nécessaire stabilité internationale, mais aussi l'existence même de l'humanité. Malgré la profonde crise économique que le monde traverse et qui frappe particulièrement les pays en développement, les dépenses militaires, loin de diminuer, connaissent chaque année une expansion rapide. Un pays est, à lui seul, responsable de près de la moitié des dépenses militaires mondiales.

Alors que des dizaines de millions de personnes, victimes de la pauvreté et de maladie qu'il est pourtant possible de prévenir et de soigner, meurent en silence, des ressources colossales continuent d'être utilisées pour mener des guerres modernes de conquête qui font elles-mêmes des milliers de morts. La détérioration des conditions de vie sur terre, qui découle des changements climatiques, et l'existence des armes nucléaires, constituent les principales menaces à la survie de l'espèce humaine aujourd'hui.

Le 1^{er} mars 2011, dans cette même salle, le Ministre cubain des affaires étrangères nous a rappelé que dans sa première résolution adoptée le 24 janvier 1946, l'Assemblée générale des Nations Unies avait appelé à «éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives».

La Conférence du désarmement, dont Cuba est un membre actif et qu'elle est honorée de présider à compter d'aujourd'hui, joue un rôle irremplaçable en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Cette instance n'est pas uniquement pertinente et importante; elle constitue aussi un important vivier d'expérience et de connaissances propres à promouvoir la cause du désarmement, et ses ressources ne doivent pas être gaspillées. Il est inquiétant que la Conférence demeure incapable d'accomplir le moindre travail de fond depuis plus de dix ans. Certains prétendent que cette situation est le résultat des méthodes de travail et du règlement intérieur de la Conférence, mais nous sommes en désaccord avec cet argument. La preuve la plus convaincante du caractère erroné de cette affirmation se trouve dans le fait que la situation que connaît la Conférence aujourd'hui n'a rien d'un cas isolé dans le contexte général du désarmement.

Le fait que, pour la douzième année consécutive, la Commission du désarmement des Nations Unies a une nouvelle fois achevée ses travaux à New York sans adopter la moindre recommandation de fond ne doit rien au hasard. Ce n'est pas non plus par coïncidence que chaque année, la Première Commission de l'Assemblée générale adopte des dizaines de résolutions qui restent tout simplement lettres mortes, particulièrement celles qui concernent le désarmement nucléaire. Ce n'est pas non plus par coïncidence qu'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement n'a toujours pas été convoquée, en dépit des appels réitérés dans ce sens depuis des années par le Mouvement des pays non alignés.

Cuba est favorable à l'idée d'améliorer le mécanisme du désarmement des Nations Unies, y compris la Conférence du désarmement, mais nous sommes convaincus que la paralysie qui touche la majeure partie de ce mécanisme est essentiellement le fait de l'absence de volonté politique de certains États membres de parvenir à des progrès tangibles, particulièrement dans le domaine du désarmement nucléaire. Lors de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, tenue en 1978, les États Membres des Nations Unies ont donné pour mandat à la Conférence du désarmement de négocier des traités multilatéraux de désarmement. La Conférence n'est pas parvenue à s'acquitter de son mandat s'agissant du désarmement nucléaire. L'existence même des armes nucléaires et de doctrines prônant la possession et l'emploi de ces armes menacent gravement la paix et la sécurité internationales. Il est tout simplement inacceptable que le monde abrite encore aujourd'hui près de 23 000 armes nucléaires, dont 7 560 sont prêtes à un emploi immédiat. C'est pourquoi le désarmement nucléaire est et doit demeurer la priorité absolue du désarmement. Nous estimons que la Conférence doit parvenir à un consensus sur cette base.

Mesdames et Messieurs les membres de délégations, la Conférence peut et doit adopter, dès que possible, un programme de travail équilibré et complet qui intègre les priorités effectives dans le domaine du désarmement. Dans ce contexte, nous exhortons tous les États membres à faire montre de la nécessaire flexibilité, dans le respect du règlement intérieur et du dialogue constructif.

Nous sommes convaincus que la Conférence a la capacité de négocier en parallèle un traité visant à éliminer et interdire les armes nucléaires, un traité sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, un traité apportant des garanties de sécurité efficaces aux États qui, à l'image de Cuba, ne possèdent pas d'armes nucléaires, et un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Cuba est de l'avis que la négociation d'un traité visant à interdire la production de matières fissiles pour des armes nucléaires serait une étape positive, mais insuffisante si elle n'était pas suivie d'autres étapes destinées à parvenir à un désarmement nucléaire.

Le Mouvement des pays non alignés a soumis une proposition qui mérite d'être examinée et qui comporte un plan d'action assorti d'un calendrier précis en vue de la réduction progressive des armes nucléaires, devant conduire à leur élimination totale et à leur interdiction, au plus tard en 2025. Cette proposition appelle également à la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Il est urgent de créer une telle zone au Moyen-Orient, car une telle mesure contribuerait véritablement à instaurer une paix durable dans une région aujourd'hui en proie au soulèvement.

Pour sa part, le Groupe des 21 a souligné l'urgente nécessité d'éliminer la menace que les armes nucléaires faisaient peser sur la sécurité internationale, et il a appelé les États membres de la Conférence du désarmement à adopter et exécuter un programme de travail équilibré et complet basé sur son ordre du jour et comprenant les questions centrales, conforme au règlement intérieur et prenant en compte les intérêts de sécurité de tous les États.

Excellences, nous avons participé avec un vif intérêt aux réunions de haut niveau que l'Assemblée générale a consacrées à la question de la revitalisation des travaux de la Conférence du désarmement, notamment à la dernière en date, qui s'est déroulée à New York du 27 au 29 juillet dans le prolongement de celle du 24 septembre 2010. Nous prenons note avec préoccupation des déclarations dans lesquelles certaines délégations ont affirmé que le temps était venu d'abandonner la Conférence et de se tourner vers d'autres mécanismes de négociation. Remplacer la Conférence du désarmement par des mécanismes spéciaux improvisés et sélectifs, extérieurs aux Nations Unies et tenus par un petit nombre d'États marquerait un recul dangereux. Ce n'est pas en ignorant cette instance ou en réduisant son importance que nous trouverons la solution. Au contraire, aujourd'hui plus que jamais, nous avons tous pour responsabilité de la préserver et de la renforcer. Les solutions qui sont convenues multilatéralement, dans le respect de la Charte des Nations Unies, sont les seuls moyens de résoudre durablement les questions relatives à la sécurité internationale.

Mesdames et Messieurs les représentants des États membres de la Conférence du désarmement, il est temps de faire en sorte que cette instance s'acquitte de son mandat. Nous devons de toute urgence engager un travail de fond et garantir le droit de tout être humain et de tout peuple de vivre en paix dans un monde sans armes nucléaires ni guerres d'agression. Employons les 1 500 milliards de dollars, somme astronomique aujourd'hui affectée aux dépenses militaires et gaspillée dans les moyens de guerre, à la promotion de la vie et du développement.

Cuba accède aujourd'hui à la présidence de la Conférence déterminée à tout faire pour que la Conférence du désarmement ne perde pas sa pertinence du fait de sa stagnation et de l'absence de volonté politique. Cela ne sera possible que si tous les membres de la Conférence font leur part, car il nous appartient de démontrer par des actions concrètes notre véritable engagement en faveur du désarmement et de la paix.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le Vice-Ministre des affaires étrangères de sa déclaration et de sa présence ici, laquelle illustre clairement l'attachement de Cuba aux travaux de cette instance. Avant de passer à la liste des orateurs, je voudrais communiquer certaines informations aux États membres et aux observateurs, ainsi qu'à toutes les autres personnes ici présentes, concernant la façon dont nous envisageons de procéder dans les semaines qui viennent.

En premier lieu, je voudrais saluer le travail accompli par les ambassadeurs qui ont présidé la Conférence cette année, à savoir les Ambassadeurs du Canada, du Chili, de la Chine, de la Colombie et de la République populaire démocratique de Corée, auquel je succède aujourd'hui. Notre présidence étant la dernière de la session annuelle, c'est à nous qu'il appartiendra de récapituler le travail accompli. En d'autres termes, comme nous le

savons, notre priorité sera d'adopter le rapport sur les travaux de la Conférence. Nous croyons que nous serons en mesure d'y parvenir aussi aisément que possible en appliquant les principes qui, du point de vue de ma délégation, sont essentiels aux travaux de cette instance. Le premier de ces principes est, bien sûr, le principe de transparence. Nous nous efforcerons d'accomplir ce travail avec la plus grande transparence possible lors de nos séances plénières. Le deuxième principe est celui de la participation. Nous rechercherons des formules permettant à toutes les parties d'être entendues et prenant en compte leurs préoccupations dans toute la mesure possible. Enfin, bien entendu, l'intensité requise est le dernier principe dont nous aurons besoin pour nous acquitter de notre mandat dans un laps de temps aussi bref que possible, afin de faire en sorte que le rapport puisse être dûment préparé et soumis à l'Assemblée générale.

Comme vous le savez, une version non corrigée du projet de rapport à l'Assemblée générale vous a été remise à titre officieux. Le rapport sera disponible demain, mercredi 24 août, dans toutes les langues, sous la cote CD/WP.567; tous les États, membres et observateurs, le trouveront dans leur casier respectif, au premier étage de ce bâtiment. En outre, comme les coordonnateurs régionaux en ont été informés hier, je prévois de commencer les négociations sur le rapport mardi prochain, soit le 30 août, à 10 heures, lors d'une séance plénière officieuse.

Je ne doute pas, et je m'y engage bien entendu, qu'au cours de notre présidence, nous tiendrons autant de séances supplémentaires et de consultations officieuses qu'il faudra pour aller aussi loin que possible sur les aspects des travaux de la Conférence non encore résolus, et, comme l'a dit notre vice-ministre, notre priorité est la question du programme de travail. Nous tenons par ailleurs à souligner que la proposition colombienne reste en discussion officieusement et que s'il existe une possibilité de la promouvoir, Cuba s'y emploiera. Nous restons ouverts aux différentes solutions, et nous tenons à dire que nous sommes disposés à rencontrer, à n'importe quel moment, toutes les délégations qui en feront la demande pour faire connaître à la présidence leurs préoccupations ou leurs intérêts particuliers au cours de cette période. Comme nous l'avons dit lors des rencontres officieuses des six présidents et des consultations avec les groupes régionaux, nous sommes disposés à commencer, à n'importe quel moment, à analyser le travail de fond ou tout autre type de travail de négociation à la Conférence. Nous sommes mêmes disposés à convoquer une session extraordinaire de la Conférence du désarmement, si tous les États le jugent souhaitable et acceptable. Si la Conférence du désarmement ne fonctionne pas, ce ne sera pas à cause de Cuba. Nous resterons bien entendu toujours à l'écoute et prêts à agir avec responsabilité et objectivité pour avancer, en tenant compte des circonstances.

Maintenant que la façon dont nous comptons travailler est claire pour chacun, je vais passer à la liste des orateurs. Je donne tout d'abord la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation lors de votre présidence. Permettez-moi également de saluer la présence parmi nous de M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, et de le remercier de sa prestation dès l'ouverture de la présidence cubaine. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement qui assistent à notre séance d'aujourd'hui.

Du 30 mai au 1^{er} juin dernier, c'est-à-dire avant les congés d'été, le Japon et l'Australie ont organisé la réunion parallèle d'experts sur la vérification d'un traité sur les matières fissiles. En tant que président de cette réunion, je travaille actuellement à la rédaction d'un rapport écrit du président, que je soumettrai très prochainement à la Conférence. À l'image du rapport de la précédente réunion parallèle d'experts coorganisée par l'Australie et le Japon et consacrée aux définitions d'un traité sur les matières fissiles,

lequel figure dans les documents CD/1906 et CD/1909, ce rapport sera un résumé personnel de la réunion établie par le Président. Vous allez bientôt recevoir le rapport écrit détaillé, mais je voudrais aujourd'hui vous présenter un bref exposé qui portera sur certains des principaux éléments de ce rapport.

La réunion parallèle n'était ni une négociation ni une prénégociation, mais simplement une occasion d'échanger des points de vue. Le but n'était ni d'adopter des accords ni de prendre des décisions. Les points de vue qui se sont exprimés à cette occasion ne préjugeaient en rien des positions officielles que les délégations des États seront amenées à défendre lorsque la Conférence ouvrira les négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles.

Pour la troisième réunion parallèle, que j'ai présidée, j'étais assisté de M. Bruno Pellaud, qui a animé les débats. La réunion a porté sur quatre grands thèmes: un récapitulatif des deux réunions précédentes; la vérification des «matières fissiles» et des «installations de production»; les autres questions relatives à la vérification; et un résumé des débats. Les nombreux experts présents à la réunion ont contribué utilement aux débats.

Le premier thème à donner aux participants l'occasion de récapituler les discussions précédentes, en particulier en ce qui concerne le lien entre la question de définition et l'objectif de la vérification dans le cadre d'un traité sur les matières fissiles. Il a semblé que, d'une façon générale, du moins pour ce qui est des participants qui ont exprimé une opinion à ce sujet, il existait bien un lien entre les diverses définitions et la question de la vérification, d'autres participants ayant toutefois estimé que les définitions et la vérification ne devaient pas nécessairement se recouper.

Le deuxième thème était divisé en deux sous-thèmes: la vérification des matières fissiles et la vérification des installations de production. Dans un cas comme dans l'autre, nos débats ont suivi la même trajectoire. Dans un premier temps, les mesures de vérification existantes ont été brièvement passées en revue. Ensuite, la question a été posée de savoir si les mesures existantes pouvaient être appliquées à la vérification d'un traité sur les matières fissiles et, dans l'affirmative, comment un tel dispositif pouvait être mis en place. La question de savoir si d'autres facteurs spécifiques pouvaient être pris en considération lors de la vérification des matières fissiles et des installations de production, et du traité en général, a également été posée, et il a été demandé quels étaient ces facteurs et quelles étaient les mesures de vérification susceptibles d'être exécutées.

Les concepts de vérification existants, tels que les buts d'inspection, le moment de la détection et l'aspect quantitatif, de même que les méthodes de vérification existantes telles que la comptabilisation des matières nucléaires, le confinement et la surveillance, l'échantillonnage environnemental et la vérification des données de conception, ont été examinés. Les avis étaient partagés en ce qui concerne l'applicabilité des concepts et des méthodes existants à la vérification d'un traité sur les matières fissiles.

Les discussions se sont poursuivies avec les possibles méthodes de vérification et les difficultés liées à la vérification des installations antérieures à l'entrée en vigueur du traité et des installations d'enrichissement et de retraitement. L'importance de l'expérience de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en la matière a été soulignée. La question de la détection des installations et activités non déclarées a également été examinée. L'utilité du protocole additionnel a été examinée dans ce contexte. La possibilité d'une coordination avec d'autres organisations internationales telles que l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été jugée intéressante.

S'agissant des possibilités d'inspections par mise en cause, un certain nombre d'aspects difficiles ont été soulignés, alors que la pertinence de l'expérience acquise dans le contexte de la Convention sur les armes chimiques et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été mentionnée. L'accès réglementé dans le contexte de la Convention

sur les armes chimiques et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a également été jugé pertinent pour protéger les informations sensibles.

En tant que Président de la réunion parallèle, je n'ai pas l'intention de tirer de conclusions dans mon rapport concernant les mesures de vérification et les méthodes considérées ou non par les participants, comme applicables dans le contexte de la vérification d'un traité sur les matières fissiles. Je voudrais toutefois souligner que les participants ont été nombreux à estimer, en premier lieu, que les négociateurs devraient s'intéresser d'abord aux mesures de garanties de l'AIEA, puis se demander lesquelles d'entre elles pourraient être appliquées à un traité sur les matières fissiles et, en second lieu, qu'il existait un certain nombre de mesures et de méthodes de vérification efficaces et applicables directement et d'autres mesures susceptibles d'être appliquées moyennant les ajustements nécessaires.

Le troisième thème, à savoir les autres questions relatives à la vérification, concernait la possible structure juridique d'un traité sur les matières fissiles, ainsi que les questions d'organisation. Une solution proposée était de disposer d'un instrument principal décrivant les principales obligations et les principes et approches fondamentaux en matière de vérification, les modalités et les lignes directrices détaillées faisant l'objet d'un accord séparé conclu entre un État parti et l'organisation chargée de la vérification. Une autre solution consistait à élaborer un traité plus détaillé couvrant les principales questions se rapportant à la vérification, y compris les définitions, l'approche retenue pour la vérification des installations d'enrichissement et de retraitement, et un protocole renfermant un modèle pour la vérification.

Dans le cadre du quatrième thème, c'est-à-dire les conclusions des débats, le Président a présenté un document informel qui sera joint en annexe au rapport et qui énumère un certain nombre de questions essentielles abordées au cours de la réunion parallèle. Le document informel ne se voulait pas exhaustif, mais l'objectif était uniquement de servir de contenu de référence.

Les débats consacrés à la vérification d'un traité sur les matières fissiles ont été particulièrement riches et intéressants. Ils ont montré que les participants étaient très intéressés par les questions se rapportant aux traités, et qu'ils étaient désireux d'entreprendre un examen plus détaillé des diverses approches et des diverses solutions susceptibles d'être envisagées. Les débats ont également été très riches en informations. J'espère que cette réunion encouragera la poursuite de la réflexion concernant les différentes solutions possibles pour la vérification d'un traité sur les matières fissiles, réflexion qui pourra servir d'outil de référence lors de futures négociations.

Je remercie les États membres et observateurs de la Conférence qui ont pris part à cette réunion. Je remercie en particulier les experts qui sont venus à Genève, parfois de très loin. Je remercie également Monsieur Éric Pujol, expert de l'AIEA, de sa présence et de ses réflexions riches et instructives concernant la vérification. Je suis reconnaissant à l'AIEA d'avoir facilité sa participation.

Je tiens en outre à remercier M. Bruno Pellaud de son concours professionnel et de sa coopération généreuse. Sans sa coopération, nous n'aurions pas pu avoir ce débat fructueux. J'exprime également ma gratitude à la Suisse et, en particulier, à l'Ambassadeur Lauber, pour avoir permis la participation de M. Pellaud.

Enfin, je tiens à remercier l'Australie et le personnel de sa délégation à la Conférence, en particulier l'Ambassadeur Woolcott, d'avoir coorganisé cette réunion.

Le Président (*parle en espagnol*): Nous remercions L'Ambassadeur du Japon de sa déclaration, notamment des renseignements qu'il nous a communiqués concernant la réunion parallèle sur les matières fissiles, que le Japon a organisé conjointement avec l'Australie.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la République populaire de Chine, qui a également présidé la Conférence cette année. M. Wang, vous avez la parole.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): Tout d'abord, la délégation chinoise tient à vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Nous sommes ravis de voir que Cuba, pays ami et membre important du Mouvement des pays non-alignés, préside aujourd'hui la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que, grâce à son dynamisme hors pair et à sa longue expérience diplomatique, l'Ambassadeur Reyes Rodríguez sera faire progresser les travaux de la Conférence et lui permettra de faire des progrès tangibles. La Chine est disposée à appuyer pleinement la présidence cubaine et à coopérer sans réserve avec elle, au fur et à mesure qu'elle continuera à travailler dans le but de faire sortir la Conférence de l'ornière dès que possible. Nous saisissons cette occasion de souhaiter la bienvenue au Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, M. Moreno Fernández, que nous remercions de sa visite à la Conférence et de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer. La visite du Vice-Ministre témoigne de l'appui et de la confiance politique que lui-même et son gouvernement placent dans la Conférence, et elle insufflera, à n'en pas douter, un nouvel élan à ses travaux. La Chine travaillera avec toutes les délégations concernées et continuera à appuyer activement l'adoption rapide d'un programme de travail et le commencement d'un travail de fond dans tous les domaines couverts par la Conférence, y compris la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, dans le cadre de consultations intergouvernementales ouvertes et transparentes et conformément au règlement intérieur de la Conférence. Dans le même temps, elle continuera de participer de façon constructive aux consultations consacrées au rapport annuel de la Conférence.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. El-Atawy (Égypte) (*parle en anglais*): L'Ambassadeur Badr aurait souhaité se trouver ici aujourd'hui pour saluer votre présidence et souhaiter la bienvenue à M. Moreno Fernández. Comme vous le savez, il y a aujourd'hui une session extraordinaire au Conseil des droits de l'homme, et l'Ambassadeur Badr y préside le Groupe des États arabes. Il vous prie donc de l'excuser et m'a demandé de donner lecture de la déclaration suivante:

«Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence à ce moment crucial. Nous sommes convaincu que votre dynamisme nous permettra non seulement d'achever notre session annuelle de 2012, mais aussi de faciliter le travail du prochain président de 2012 et de mener des consultations qui permettront à la Conférence d'adopter, dès que possible, un programme de travail équilibré et complet pour sa session de 2012. Bien entendu, nous espérons que ce programme de travail fera de la question du désarmement nucléaire sa priorité.

À l'image de Cuba, dont nous avons été informés de la position grâce aux remarques avisées de M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, l'Égypte considère les mesures conduisant à un désarmement nucléaire comme constituant la priorité absolue des travaux de la Conférence. Ce faisant, l'Égypte se fonde sur la première session extraordinaire consacrée au désarmement, lors de laquelle l'Assemblée générale a considéré que "des mesures efficaces de désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire ont la plus haute priorité".

L'Égypte a actuellement l'honneur de présider le Mouvement des pays non alignés, lequel a toujours été en pointe dans l'effort international en faveur du désarmement et fait du désarmement nucléaire sa priorité absolue. Réunis en sommet à Sharm el Sheikh, les chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés ont mis en avant la nécessité d'ouvrir des négociations sur un programme progressif d'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier précis, comprenant une convention sur les armes nucléaires.

Cette convention est envisagée pour éliminer toutes les armes nucléaires, interdire leur mise au point, leur fabrication, leur acquisition, leur expérimentation, leur stockage, leur emploi ou la menace de leur emploi, et en assurer la destruction. Non contente de tracer notre feuille de route vers notre destination finale, à savoir le désarmement nucléaire, cette façon de procéder nous permettra de traiter efficacement les questions relatives aux matières fissiles et aux garanties de sécurité négatives, lesquelles représentent des sujets de préoccupation majeure pour la Conférence.

Cette position a été réaffirmée récemment, lors de la seizième Conférence ministérielle et de la Réunion commémorative organisée par le Mouvement des pays non alignés, à Bali, en Indonésie, en mai 2011. En effet, les ministres ont réaffirmé les positions de principe du Mouvement concernant le désarmement nucléaire, lequel demeure sa priorité absolue, et la question connexe de la non-prolifération sous tous ses aspects, et ils ont souligné que les efforts destinés à renforcer la non-prolifération nucléaire devaient être menés parallèlement aux efforts entrepris pour parvenir au désarmement nucléaire. Ils ont réaffirmé leur préoccupation face à la menace que la persistance des armes nucléaires et la possibilité de leur emploi ou de la menace de leur emploi faisait peser sur l'humanité. Ils ont réitéré leur vive inquiétude face à la lenteur des progrès vers le désarmement nucléaire effaçant à l'absence de progrès des États dotés d'armes nucléaires dans l'accomplissement de l'élimination totale de leurs arsenaux conformément à leurs obligations multilatérales en la matière. Ils ont réaffirmé que les États dotés d'armes nucléaires devaient mettre en œuvre l'engagement sans équivoque qu'ils avaient pris en 2000 et renouveler en 2010 de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires, et ils ont souligné, à cet égard, l'urgente nécessité d'ouvrir sans tarder des négociations sur un désarmement nucléaire général et complet.

L'exigence en faveur de négociations sur un désarmement nucléaire n'est ni controversée ni déraisonnable. En effet, elle découle de l'engagement des États dotés d'armes nucléaires d'éliminer leurs armes nucléaires conformément à l'article VI du TNP, et permettez-moi de vous rappeler que cet engagement forme la base du régime institué par le TNP lui-même.

Les négociations en faveur d'un désarmement nucléaire trouvent également leur justification dans l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice, qui a estimé que "la menace ou l'emploi d'armes nucléaires serait généralement contraire aux règles du droit international applicables dans les conflits armés, et spécialement aux règles du droit humanitaire". Cette position a été réaffirmée par la Conférence d'examen du TNP de 2010, qui s'est dite "vivement préoccupée par les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires" et a réaffirmé "la nécessité pour tous les États de respecter en tout temps le droit international applicable, y compris le droit international humanitaire".

L'Égypte appartient également à la Coalition pour un nouvel ordre du jour, qui s'efforce de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires et qui a contribué à la fois aux 13 mesures, en 2000, et au plan d'action de 2010, en particulier à la mesure n° 5, qui est essentielle. Permettez-moi de vous rappeler que

ces deux initiatives ont été acceptées par l'ensemble des États parties au TNP, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les parties ont également approuvé la mesure n° 6, dans laquelle ils sont convenus – et je cite – “qu’il est nécessaire que la Conférence du désarmement constitue immédiatement un organe subsidiaire pour traiter du désarmement nucléaire, dans le cadre d’un programme de travail concerté, complet et équilibré”. Nous attendons de la Conférence qu’elle réponde à cet appel.

Permettez-moi de conclure par un des mantras des pays non-alignés, qui est que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. Tel est en effet notre objectif.

Toutefois, je ne puis conclure sans faire état de notre préoccupation au vu du fait que plus d'une année s'est écoulée depuis l'adoption du plan d'action de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et que bien peu de choses ont été faites depuis pour mettre en œuvre ce plan d'action.

Cela est particulièrement vrai du Moyen-Orient, où rien n'a été entrepris en vue de la tenue d'une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive qui devrait réunir tous les États de la région.

Nous engageons le Secrétaire général de l'ONU et les États dépositaires à entreprendre immédiatement tous les préparatifs nécessaires en concertation avec les États de la région.».

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le représentant de l'Égypte de sa déclaration et j'adresse mon salut à l'Ambassadeur de son pays, qui défend la Ligue des États arabes et représente aussi le Mouvement des pays non-alignés aux séances du Conseil des droits de l'homme. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de l'Équateur. M. Montalvo Vous avez la parole.

M. Montalvo (Équateur) (*parle en espagnol*): Tout d'abord, nous tenons à féliciter la délégation cubaine d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement, particulièrement à ce moment essentiel qui voit notre instance aux prises avec de graves difficultés qui, nous en sommes persuadés, sous les auspices de la délégation cubaine et sous votre direction, Monsieur le Président, pourront être résolues dans l'esprit d'ouverture, de responsabilité et de professionnalisme qui vous caractérise. Bien entendu, nous saluons aussi, en particulier, la présence parmi nous, ce matin, du Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, M. Abelardo Moreno Fernández, un vieil ami très cher, mais surtout un diplomate confirmé qui connaît sur le bout des doigts comme peu de personnes au monde les arcanes de la diplomatie multilatérale, et qui saura très certainement comment contribuer de façon décisive à ce moment délicat dans l'histoire de la Conférence du désarmement. La déclaration dont il a donné lecture il y a quelques instants est un exemple éloquent d'une telle contribution, car il a décrit de façon claire et directe la situation dans laquelle se trouve la Conférence et les problèmes qui la paralysent, qui vont bien au-delà des questions de procédure et qui concernent des prises de position politique et idéologique ne se limitant pas aux austères murs de cette salle de conférence historique. Le Vice-Ministre a illustré cet état de fait en évoquant les reculs enregistrés dans d'autres instances, telles que la Commission du désarmement des Nations Unies, et l'incapacité à convoquer une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, sans oublier, bien sûr, comme certains seraient tentés de le faire, que le principe de base a fait de la Conférence du désarmement l'unique instance multilatérale capable de prendre des décisions dans le domaine du désarmement, et que son premier mandat est précisément le désarmement nucléaire.

Comme l'a mentionné le Vice-Ministre, plusieurs initiatives ont été prises pour faire redémarrer cette vieille machinerie, notamment la réunion de haut niveau de l'année dernière, dans laquelle nous avons placé des attentes élevées. Aujourd'hui, nous partageons son inquiétude face aux tentatives actuellement déployées pour ignorer ou minimiser l'importance de cette instance, qui devrait, au contraire, être promue et renforcée. Nous sommes également d'accord pour affirmer que toute solution envisagée pour mettre un terme aux blocages et à la stagnation prolongés et inacceptables de la Conférence devra être conforme à la Charte des Nations Unies et à ses principes fondamentaux, parmi lesquels figurent le désarmement nucléaire et la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Au cours des dernières années écoulées, nous avons entendu bien des explications, bien des analyses et même bien des autocritiques parfois dures, et nous avons assisté à une prolifération des solutions proposées. Pourtant, après tout cela, nous restons les mains vides, les yeux peut-être rivés sur le plafond de cette salle de conférence, sans avoir été capables d'adopter le fameux et tant exalté programme de travail, et en l'absence complète – et j'ajouterais irresponsable – de négociations sérieuses, sincères, efficaces et productives dans le domaine du désarmement. Nous croyons que cette expérience, outre qu'elle met le doigt sur notre incapacité à exercer notre mandat, devrait au moins nous rappeler que nous ne devons plus jamais retomber dans les mêmes erreurs et dans les mêmes attitudes pathétiques, de sorte qu'un jour, nous soyons en mesure de redynamiser ce vieux mécanisme pour lui permettre de servir effectivement la noble cause pour laquelle il a été créé, à savoir l'élimination totale des armes nucléaires. Tant que ces armes existeront, cette instance ne pourra demeurer passive.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il est vrai que nous devons respecter certaines procédures au fur et à mesure que nous avançons, mais nous ne devons pas commettre l'erreur de devenir les esclaves de ces procédures. La règle doit aller de pair avec les principes. Elle doit s'adapter aux nouvelles réalités et ne jamais ignorer le fait que son but final est de préserver et maintenir la paix sous toutes ses formes. L'objectif essentiel de la Conférence du désarmement est d'instaurer un monde sans armes nucléaires, débarrassé du spectre ou de la menace de guerres dévastatrices, et nous répéterons autant que nécessaire que la simple existence des armes nucléaires – a fortiori dans les quantités évoquées ce matin par le Vice-Ministre Moreno Fernández – fait peser sur l'humanité un risque trop grand pour que nous puissions nous permettre de le laisser perdurer. Les ressources colossales qui sont dépensées, ou plutôt gaspillées, pour mettre au point des armes nucléaires pourraient utilement être employées pour faire reculer la famine, lutter contre la pauvreté et promouvoir le bien-être à travers le monde. En résumé, pour reprendre les mots utilisés par M. Moreno Fernández, ces ressources pourraient être utilisées pour promouvoir la vie et non la mort. La possession de ces armes ne doit pas inspirer la fierté, mais la honte, et la Conférence doit tout faire pour rendre cette réalité moins prégnante, ne serait-ce que pour éviter l'embrassement. Monsieur le Président, ma délégation est à votre disposition pour travailler à cette fin, et nous appuierons toutes les initiatives que vous prendrez – y compris celle de reprendre à votre compte la proposition colombienne concernant un groupe de travail – dans le but de redynamiser la structure institutionnelle de cette instance, conformément à la Charte des Nations Unies, en particulier dans la période cruciale qui nous sépare de la fin de l'année, qui pourrait voir la question de l'existence de cette instance réglée une fois pour toutes.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation philippine.

M^{me} Dela Cruz (Philippines) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, la délégation philippine s'associe aux autres délégations pour adresser ses félicitations à l'Ambassadeur de Cuba à l'occasion de son accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et elle exprime sa gratitude à l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée pour la sagesse dont il a fait preuve dans la direction de cette instance.

Les Philippines saluent également la présence de M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, et celle des participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement.

La délégation philippine saisit cette occasion d'appeler l'attention sur la tenue prochaine de la septième Conférence des États parties chargée d'examiner la Convention sur les armes biologiques, et sur les préparatifs en cours aux niveaux régional et national.

Les Philippines ont récemment coorganisé une conférence d'une semaine sur la Convention sur les armes biologiques dans la ville de Makati, du 28 juin au 1^{er} juillet 2011. Cette manifestation était constituée de plusieurs ateliers consacrés à la mise en œuvre nationale de la Convention et aux mesures de confiance; à la création de capacités en matière de prévention, de préparation et de réaction; et aux questions se rapportant à la septième Conférence d'examen.

La conférence était organisée conjointement par le Gouvernement philippin, par l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques du Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement, par l'Union européenne et par les Gouvernements australien et américain.

Ont notamment participé à cette conférence des délégations représentant les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et des acteurs régionaux tels que l'Australie, la Chine, l'Union européenne, le Japon, la Norvège, la République de Corée et les États-Unis, l'ONU et d'autres organisations internationales, des institutions universitaires telles que le Centre de recherche, de formation et d'information sur la vérification.

Cette conférence a offert une précieuse occasion d'échanger les premières idées en vue de la tenue prochaine de la septième Conférence d'examen et du développement de la coopération, non seulement entre les États partis et les institutions intergouvernementales, mais aussi entre les communautés diplomatiques, scientifiques et militaires de chaque pays.

Nous tenons à remercier les coorganisateur et les participants pour le succès de cette manifestation. La délégation philippine fournira des informations plus détaillées concernant le déroulement de cette conférence dans le cadre des diverses réunions qui auront lieu dans les prochaines semaines dans le contexte de la Convention sur les armes biologiques.

Notre délégation souhaiterait par ailleurs en apprendre davantage sur les préparatifs organisés par les pays et par les régions en vue de la prochaine Conférence d'examen.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation philippine des informations qu'elle vient de nous communiquer. Je donne maintenant la parole à M. Germán Mundaraín Hernández, Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Mundaraín Hernández (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*): Qu'il me soit permis de saluer la présence du Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, M. Abelardo Moreno Fernández, qui a joint ses forces à celles des autres dignitaires qui ont récemment rendu visite à la Conférence du désarmement pour lui insuffler un élan politique. Nous apprécions ces paroles pleines de sagesse, qui sont une contribution à l'enrichissement de cette instance, et nous saluons sa longue expérience. Bienvenue à vous, Monsieur le Vice-Ministre. Nous saluons également la présence de M. Tokayev, Secrétaire général de la Conférence, ainsi que celle des participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement.

Monsieur l'Ambassadeur Reyes Rodríguez, nous vous félicitons d'avoir accédé à la présidence de la Conférence, et nous sommes heureux de vous voir diriger nos travaux à un moment qui est crucial dans l'existence de cette instance. Nous sommes convaincus que, sous votre direction et grâce à votre expérience diplomatique avérée, nous serons en mesure d'achever la présente session sur une bonne note. Vous pouvez compter sur l'appui et la coopération indéfectibles de ma délégation dans le travail que vous prévoyez d'accomplir au cours des semaines qui viennent. Tout comme vous, nous pensons qu'il nous sera possible d'accorder la priorité au principe de transparence dans la conduite de cette instance.

Nous pensons que des efforts sont en cours pour rattraper le temps perdu et faire en sorte que la Conférence réponde aux attentes des peuples. Nous savons que les temps que nous vivons sont des temps de grandes difficultés politiques, mais que les instances multilatérales sont, par essence, des lieux dans lesquels il est possible d'œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Notre engagement en faveur de la paix, du désarmement, du développement et des droits de l'homme de nos peuples requiert de notre part une volonté politique sans faille basée sur un dialogue constructif, transparent et participatif prenant en compte l'ensemble des points de vue. La République bolivarienne du Venezuela est prioritairement attachée à l'adoption de nouveaux instruments de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive et au renforcement des instruments existants. Qui plus est, nous avons toujours été favorables à un désarmement nucléaire général et complet sous un contrôle international strict et efficace. Tant que l'objectif d'un désarmement nucléaire n'aura pas été atteint, il convient d'accorder aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties de sécurité négatives contre la menace ou l'emploi de ces armes. Nous devons parvenir à un consensus sur le moyen le plus approprié de mettre en place de telles garanties. Nous devons ouvrir des négociations sur un instrument juridiquement contraignant visant à interdire la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et contenant des dispositions spécifiques couvrant la vérification et les stocks de matières fissiles existants. Mon gouvernement s'inquiète en outre de la possibilité d'une militarisation de l'espace extra-atmosphérique, étant donné les effets négatifs qu'une telle tournure des événements aurait sur la paix et la sécurité internationales. L'espace doit être réservé aux activités pacifiques qui bénéficient à l'ensemble de l'humanité.

Il est grand temps pour chacun de nous d'honorer nos engagements et d'assumer nos responsabilités envers la communauté internationale, et de faire en sorte que cette prestigieuse Salle du Conseil du Palais des Nations redevienne le théâtre de négociations de fond devant conduire à l'adoption d'instruments multilatéraux juridiquement contraignants importants dans le domaine du désarmement.

Monsieur le Président, vous avez pour importantes responsabilités de soumettre le rapport consacré aux travaux de la session annuelle de la Conférence et, du même coup, c'est aussi à vous qu'incombe la difficile tâche d'expliquer la situation actuelle de cette instance à la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, car en dépit de tous les efforts accomplis, cette année encore, pour faire sortir la Conférence du désarmement de l'ornière, nous ne sommes pas parvenus à nos fins. Il convient de prendre note des travaux accomplis par vos prédécesseurs à la présidence en 2011, c'est-à-dire par les représentants du Canada, du Chili, de la Chine, de la Colombie et de la République populaire démocratique de Corée. Conscients des difficultés qui les attendaient, ils ont accompli d'inlassables efforts pour promouvoir le commencement d'un travail de fond à la Conférence. Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos anciens présidents.

Enfin, je note avec satisfaction que la présidence est actuellement exercée par un pays frère d'Amérique latine, qui a lui-même été précédé par d'autres pays frères, à savoir la Colombie et le Chili, qui se sont également efforcés de débloquer la situation à la Conférence.

J'en termine. Nous tenons à réaffirmer l'engagement de la République bolivarienne du Venezuela en faveur du désarmement, et en particulier du désarmement nucléaire.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant de Sri Lanka, M. Jahuar.

M. Jahuar (Sri Lanka) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-nous tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Notre délégation est heureuse de voir Cuba, un pays membre, comme nous, du Groupe des 21, présider cette instance. Nous avons été témoins de votre dynamisme lors des séances du Conseil des droits de l'homme, du Groupe des 77 et la Chine, et d'autres instances, où vous avez non seulement insufflé votre dynamisme à votre délégation, mais aussi pris la parole au nom du monde en développement. Nous sommes convaincus que vous vous acquitterez de vos responsabilités ici avec le même professionnalisme et le même dévouement. Soyez assuré de notre appui et de notre coopération indéfectibles dans la promotion des travaux dont nous sommes saisis.

Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, ma délégation tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, pour la déclaration dans laquelle il a mis en évidence les questions à la fois pertinentes et actuelles dont nous sommes saisis.

La délégation saisit cette occasion de remercier l'Ambassadeur So Se Pyong et la délégation de la République populaire démocratique de Corée de la contribution positive qu'ils ont apportée aux travaux de la Conférence du désarmement au cours de leur présidence. Nous saluons les efforts entrepris pour revitaliser les travaux de la Conférence.

Sri Lanka s'associe aux déclarations faites par le Pakistan au nom du Groupe des 21 les 11 et 13 août derniers, et réaffirme l'importance que nous attachons à la Conférence du désarmement, qui est l'unique instance multilatérale de négociations en ce domaine.

Nous reconnaissons qu'il est urgent d'ouvrir des négociations sur un programme progressif en vue de l'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier précis, comprenant des négociations sur une convention sur les armes nucléaires. Nous devons poursuivre avec détermination les efforts que nous avons entrepris pour atteindre cet objectif. Nous avons toujours observé que le consensus était indispensable pour instaurer et préserver la sécurité internationale.

Dans notre règlement intérieur, il est clairement indiqué que le but est de parvenir à notre objectif commun, qui est l'instauration d'un monde plus sûr, exempt d'armes nucléaires. La participation de tous les États membres doit être équitable et tenir compte de leurs préoccupations en matière de sécurité.

Sri Lanka demeure préoccupé par l'existence des armes nucléaires et de la possibilité de l'emploi ou de la menace de l'emploi de ces armes, qui constituent un risque pour l'humanité. Sri Lanka s'associe par conséquent à l'appel collectif en faveur de l'élimination des armes nucléaires. En attendant la réalisation de cet objectif, nous estimons qu'il est urgent de parvenir rapidement à un engagement sur un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant garantissant les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes.

Nous engageons les États dotés d'armes nucléaires à réduire le risque nucléaire en réduisant le niveau d'alerte de ses armes et en réduisant l'état de préparation opérationnelle de leurs systèmes d'armements. Nous sommes disposés à travailler dans le cadre de la Conférence du désarmement pour parvenir à cet objectif, qui relève de notre engagement est de notre responsabilité conjoints vis-à-vis de nos peuples.

Monsieur le Président, ma délégation se réjouit de travailler avec vous en vue de l'adoption du rapport annuel de la Conférence de 2011 et de la promotion de nos objectifs communs.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le représentant de Sri Lanka de sa déclaration. Je vais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, mais auparavant, permettez-moi, au nom de mon pays, de remercier notre ami pour son excellent travail en tant que Président et pour avoir permis à Cuba de remplacer la République populaire démocratique de Corée à la présidence tournante de la Conférence du désarmement. Permettez-moi, une nouvelle fois, de vous remercier au nom de Cuba pour votre travail. Vous avez la parole, Monsieur l'Ambassadeur.

M. So Se Pyong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*): Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier chaleureusement le Président de ses remarques aimables concernant ma présidence, et je saisis cette occasion de remercier les délégations qui ont fait des remarques également aimables concernant la présidence de la République populaire démocratique de Corée.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement, et de vous assurer de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation. Je suis convaincu que votre direction éclairée conduira vers un résultat fructueux dans nos travaux.

La délégation de la République populaire démocratique de Corée souscrit à la Déclaration faite le 18 août dernier par l'Ambassadeur du Pakistan au nom du Groupe des 21. D'autre part, ma délégation remercie chaleureusement M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, de la déclaration qu'il a prononcée lors de notre séance plénière d'aujourd'hui. Nous sommes vivement encouragés par cette déclaration, dans laquelle il a souligné l'importance du désarmement nucléaire. Le désarmement nucléaire demeure en effet la priorité absolue de la République populaire démocratique de Corée.

La République populaire démocratique de Corée saisit cette occasion de réaffirmer sa détermination sans faille en ce domaine. Elle est prête à approuver tout argument complet et équilibré qui répondrait aux préoccupations de l'ensemble des États membres.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Pakistan, qui est aussi l'ancien coordonnateur du Groupe des 21. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Qu'il me soit tout d'abord permis de souhaiter la bienvenue à M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, à la Conférence du désarmement. Avant de commenter ces déclarations, je voudrais également saisir cette occasion de vous féliciter, monsieur le Président, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. C'est pour moi un immense plaisir personnel de voir un ami proche présider la Conférence, mais c'est aussi un immense plaisir pour ma délégation de voir Cuba présider aux destinées de cette instance.

Cuba est un pays qui fait la grande admiration des Pakistanais. Nous la considérons comme un chef de file du Mouvement des pays non-alignés et comme un pays qui symbolise le courage et la détermination dont les pays en développement ont tant besoin et

auxquels ils aspirent ardemment pour tracer leur propre chemin vers le progrès et le développement, en dépit de l'opposition de forces internationales puissantes.

Au Pakistan, nous admirons aussi Cuba pour l'appui que ce pays nous a accordé alors que nous étions dans le besoin, à la suite du tremblement de terre qui a frappé le nord du pays en 2005, avec l'envoi sur place de plus d'un millier de médecins cubains pour aider les habitants à se relever de ce désastre.

Je saisis également cette occasion de remercier l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, le Président sortant, pour la grande transparence et l'efficacité avec lesquelles il a présidé la Conférence. Nous le remercions d'avoir su maintenir et promouvoir un dialogue transparent et cohérent avec tous les États membres de la Conférence.

Je voudrais à présent commenter brièvement la déclaration que vient de faire le Vice-Ministre cubain des affaires étrangères. Nous accueillons avec satisfaction et avec une entière approbation cette déclaration, particulièrement en ce qui concerne l'accent mis sur la priorité accordée à la question du désarmement nucléaire, conformément aux positions exprimées par le Mouvement des pays non-alignés à l'Assemblée générale et dans le cadre du Groupe des 21 de la Conférence du désarmement. Nous sommes également d'accord avec lui pour dire que l'impasse dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui sur le front du désarmement est une réalité qui touche non seulement la Conférence, mais aussi la Commission du désarmement des Nations Unies et la Première Commission de l'Assemblée générale.

Nous devons être capables de débloquer la situation et de sortir de l'impasse à l'échelle de tout le mécanisme de désarmement des Nations Unies. Par ailleurs, nous notons avec satisfaction que le Vice-Ministre a souligné que cette impasse n'était pas imputable à une défaillance ou à des faiblesses du règlement intérieur de la Conférence, mais à l'absence de volonté politique et, plus particulièrement, à la nécessité de répondre aux préoccupations de sécurité des États pour pouvoir faire progresser le processus de désarmement. Ce concept n'a rien de nouveau: il a été reconnu dès 1978, au paragraphe 29 du document final adopté à l'issue de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, et je le cite: «L'adoption de mesures de désarmement doit se faire de façon équilibrée et équitable, de sorte que le droit à la sécurité de chaque État soit garanti et qu'aucun État ou groupe d'États n'en retire des avantages par rapport à d'autres à quelque stade que ce soit.»

Nous croyons qu'en dépit de l'importance accordée au désarmement nucléaire par l'Assemblée générale lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, celle-là même qui a vu la création de la Conférence du désarmement avec pour mandat explicite de négocier un traité sur un désarmement nucléaire, et qu'en dépit des trois décennies qui se sont écoulées depuis, cette instance n'a pas fait le moindre progrès sur le front du désarmement nucléaire. Il semblerait, en réalité, que certains pays aient balayé et totalement ignoré l'objectif d'un traité global de désarmement nucléaire.

Le plus surprenant est que cela s'est produit en dépit de la fin de la guerre froide, car pendant la guerre froide, on aurait pu admettre que les deux grandes puissances nucléaires avaient besoin d'armes propres à garantir la destruction mutuelle pour se défendre l'un contre l'autre. Or, aujourd'hui, la guerre froide est terminée, et nous ne voyons aucune logique ni aucune justification au fait que ces armes nucléaires conservent une place prépondérante dans les postures stratégiques des différents États dotés d'armes nucléaires, notamment des principaux d'entre eux.

En dépit du fait que le Pakistan est un État doté d'armes nucléaires – et j'ajouterais même un États dotés d'armes nucléaires malgré lui, parce que cette situation nous a été imposée – il n'en reste pas moins disposé à respecter son engagement en faveur du

désarmement nucléaire, et il demeure disposer à engager, que ce soit à la Conférence, à l'extérieur de la Conférence ou dans tout autre instance qui sera jugée appropriée, des négociations sur un traité global de désarmement nucléaire.

Nous avons également le sentiment que la prochaine étape logique pour la Conférence du désarmement – comme je l'ai répété à de nombreuses reprises, tenant compte des intérêts de sécurité de tous les États – consiste à négocier un traité sur des garanties de sécurité négatives, car je ne connais aujourd'hui aucun États dotés d'armes nucléaires qui soient en mesure d'employer ces armes contre des États qui n'en possèdent pas.

En conséquence, il est particulièrement judicieux d'affirmer que, pour permettre à cette instance de sortir de l'ornière, nous devons, à tout le moins, ouvrir des négociations sur un traité sur des garanties de sécurité négatives.

Monsieur le Président, j'aimerais une nouvelle fois vous féliciter d'avoir accédé à la présidence, et remercier une fois de plus le Vice-Ministre cubain des affaires étrangères de sa déclaration importante.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Indonésie.

M^{me} Djajprawira (Indonésie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation est convaincue que votre immense expérience et votre dynamisme éclairé permettront à la Conférence d'engager un débat fructueux sur la façon d'entreprendre un travail de fond. Soyez assuré de la volonté de ma délégation de vous appuyer et de coopérer avec vous durant votre présidence.

Permettez-moi également de remercier M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, pour la déclaration intéressante qu'il nous a livrée ce matin.

Permettez-moi également de saisir cette occasion de réaffirmer que le désarmement nucléaire a toujours été notre priorité absolue et que nous avons toujours été engagés dans les efforts entrepris pour instaurer un monde sans armes nucléaires. L'Indonésie considère que la quête d'un désarmement nucléaire a toujours été et doit demeurer la raison d'être de la création de la Conférence.

Il est regrettable qu'un blocage empêche cette instance d'ouvrir la moindre négociation sur les questions de fond inscrites à son ordre du jour. L'Indonésie est convaincue que, moyennant une volonté politique suffisante, la Conférence pourra promouvoir la négociation d'une convention sur les armes nucléaires, sur les garanties de sécurité négatives et sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires conformément au mandat Shannon, ainsi que sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Nous avons toujours appuyé les travaux de la Conférence et, dans ce contexte, nous réaffirmons notre appui indéfectible et notre volonté de poursuivre les consultations sur toute proposition ayant pour but de promouvoir un consensus sur le programme de travail.

Le Président (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à la délégation de la République islamique d'Iran.

M. Daryaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Je suis heureux de voir un membre actif du Mouvement des pays non-alignés présider cette auguste instance. Je vous assure de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation.

Permettez-moi également de remercier l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée pour l'ouverture et la transparence dont il a fait preuve alors qu'il présidait cette instance. Je tiens à saluer la présence parmi nous de M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, et à le remercier de la déclaration importante qu'il a faite en ouverture de la présidence cubaine. Permettez-moi également de saluer la présence des participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement.

Permettez-moi de souscrire à la délégation prononcée lors de la précédente séance plénière par l'Ambassadeur du Pakistan au nom du Groupe des 21. Il est évident que le mandat de la Conférence consiste dans la négociation d'instruments juridiquement contraignants relatifs au désarmement, dans le respect de son règlement intérieur.

L'ordre du jour de la Conférence est conçu pour faciliter l'ouverture de négociations d'instruments internationaux concertés et complémentaires sur un désarmement nucléaire. C'est pourquoi la Conférence n'a pas vocation à traiter une seule question à la fois, et l'absence de consensus sur la portée des négociations concernant telle ou telle question ne peut empêcher les délégations d'ouvrir des négociations sur d'autres questions. Nous croyons que l'ouverture rapide de négociations, à la Conférence du désarmement, sur un programme progressif d'élimination complète des armes nucléaires selon un calendrier précis, y compris une convention sur les armes nucléaires, représente une nécessité urgente pour le mécanisme de désarmement aujourd'hui.

Cette convention aura pour objet d'interdire la possession, la mise au point, la production, le stockage, le transfert et l'emploi d'armes nucléaires, en vue de leur destruction définitive. Si nous ouvrons ces négociations à la Conférence, nous serons en mesure de traiter de façon globale et équilibrée l'ensemble des questions centrales inscrites à l'ordre du jour. Cela nous permettra, il va sans dire, de traiter de façon globale tous les aspects se rapportant aux matières fissiles, de garantir le droit légitime des États non dotés d'armes nucléaires de bénéficier de garanties de sécurité, et de prévenir une course aux armements dans l'espace. Cette démarche permettra de mettre en place une structure globale et cohérente propre à préserver la sécurité de tous les États en évitant l'approche morcelée que nous connaissons aujourd'hui et qui ne coûte absolument rien aux États dotés d'armes nucléaires.

L'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. En attendant que cet objectif soit réalisé, il convient, en priorité et à travers la création d'un comité spécial de négociation à la Conférence du désarmement, de négocier un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires. La question des garanties de sécurité négatives est mûre pour la négociation, et cette négociation ne comporterait aucune dimension technique. La seule condition préalable requise pour élaborer un tel instrument réside dans la volonté politique des États dotés d'armes nucléaires.

Nous appuyons l'ouverture, à la Conférence du désarmement, de négociations conduisant à la conclusion d'un traité juridiquement contraignant interdisant totalement la possibilité de lancer une attaque depuis l'espace ou de mener une guerre depuis l'espace et visant à prévenir l'implantation d'armes dans cet environnement. Cet instrument juridiquement contraignant renforcerait la sécurité de tous les États et créerait toutes les conditions nécessaires aux utilisations pacifiques de l'espace.

S'agissant du traité sur les matières fissiles, nous avons indiqué sans ambiguïté que la question des stocks et de la vérification devait être couverte par cet éventuel instrument. Le traité sur les matières fissiles doit marquer une étape claire et significative sur la voie du désarmement nucléaire et de la non-prolifération sous tous ses aspects. La production

antérieure, les stocks existants et la production à venir de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires devront également entrer dans le champ d'application du traité. Des négociations sur un traité sur les matières fissiles qui excluraient les stocks et une partie des acteurs clefs n'auraient aucun contenu et seraient par conséquent stériles. C'est pourquoi la Conférence du désarmement est le meilleur endroit pour la négociation d'un tel instrument, et notre programme de travail devra être absolument clair sur ce point.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la délégation de la République islamique d'Iran, et je donne la parole à l'Ambassadrice des États-Unis d'Amérique. Madame, vous avez la parole.

M^{me} Kennedy (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Nous avons écouté avec un vif intérêt vos déclarations d'aujourd'hui, ainsi que celles de tous nos collègues. Il est certain que nous allons avoir beaucoup de travail au cours de la période qui vient, c'est-à-dire pendant votre présidence, et je vous assure que nous y prendrons une part active.

Avec votre indulgence, je voudrais commenter deux des points qui ont été abordés aujourd'hui. Tout d'abord, je voulais remercier notre collègue des Philippines de son exposé concernant l'atelier sur la Convention sur les armes biologiques qui s'est déroulé à Manille, et je remercie aussi, bien sûr, les Philippines d'avoir accueilli cet atelier très très important. Je crois et j'espère que c'est précisément ce type d'échanges pragmatiques et interrégionaux d'informations et d'idées à la recherche d'un consensus qui sera emblématique de la Conférence d'examen qui doit se dérouler ici, à Genève, à la fin de l'année. J'espère aussi que de tels échanges d'informations et d'idées seront également emblématiques des travaux de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi également de commenter brièvement un des points soulevés par notre collègue égyptien. Je parle uniquement en ma qualité de représentante des États-Unis d'Amérique, sans avoir consulté les deux autres États dépositaires, à savoir la Fédération de Russie et le Royaume-Uni. Pour ce qui est de la conférence sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, je voudrais dire que ces trois États ont, conjointement avec le Secrétaire général, travaillé avec acharnement pendant des mois pour préparer cette conférence, en particulier pour choisir un lieu et un animateur. C'est un travail important. Il doit bien évidemment être mené avec prudence, en partenariat avec les autres parties concernées, et la discrétion est de rigueur. C'est pourquoi je vous demande de ne pas confondre absence de gros titres et absence d'efforts.

Ce travail se poursuit aujourd'hui avec diligence, et bon nombre de consultations et de réunions d'information ont été organisées dans les capitales et dans la région. Je sais que, ce mois-ci, le Secrétaire général vient de tenir une réunion avec les États-Unis, le Royaume-Uni et la Fédération de Russie concernant les efforts entrepris conjointement par ces trois pays et par d'autres parties.

Le travail se poursuit donc avec l'ensemble des parties intéressées, mais je voudrais conclure par une simple réflexion. En fin de compte, le succès ou l'échec de cette Conférence et la volonté des parties de s'asseoir à cette table dépendront des États de la région eux-mêmes. Pour notre part, nous espérons que le succès sera au rendez-vous. J'oubliais une chose. Je voulais aussi, comme les autres orateurs, souhaiter la bienvenue aux participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration, Madame l'Ambassadrice. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur et Représentant permanent du Mexique. M. Gómez Camacho, Vous avez la parole.

M. Gómez Camacho (Mexique) (*parle en espagnol*): En fait, j'ai demandé la parole uniquement pour pouvoir, d'abord, souhaiter une bienvenue chaleureuse et cordiale à M. Moreno Fernández, Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, qui est aussi depuis longtemps un ami très cher du Mexique. Vous êtes le bienvenu, Monsieur le Vice-Ministre, et je vous remercie aussi, bien entendu, de votre déclaration et des réflexions que vous avez partagées avec nous, lesquelles, à n'en pas douter, apporteront un renouvellement ô combien nécessaire à la réflexion de la Conférence du désarmement. J'ai également demandé la parole pour féliciter mon très cher ami, l'Ambassadeur Reyes Rodríguez, à l'occasion de son accession à la présidence de cette instance. Lui-même et toutes les autres personnes ici présentes connaissent parfaitement les avis, les considérations et les positions du Mexique s'agissant de la situation de la Conférence du désarmement, et c'est pourquoi je ne les répéterai pas aujourd'hui. Je dirai simplement qu'il ne fait pour moi aucun doute que si quelqu'un possède l'imagination, l'intelligence d'esprit et la capacité d'insuffler un nouvel élan à la Conférence, c'est bien mon très cher ami, M. Reyes Rodríguez, et c'est donc à double titre que je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre dynamisme à la tête de la Conférence.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie, José Gómez Camacho. J'ai de l'imagination, mais pas à ce point. Les cours de guide spirituel que je prends ne m'ont pas encore donné ce niveau de compétence, mais merci tout de même. Je donne la parole à la délégation algérienne.

M. Khelif (Algérie) (*parle en arabe*): L'Ambassadeur Idriss Jazaïry aurait souhaité assister à la séance plénière d'aujourd'hui, mais il en est empêché pour des raisons indépendantes de sa volonté. Il m'a demandé de vous féliciter, monsieur le Président, à l'occasion de l'accession de la délégation cubaine à la présidence de la Conférence du désarmement à ce moment sensible de l'année où nous sommes tenus d'adopter le rapport annuel de la Conférence que nous devons soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies. La délégation algérienne est convaincue que vous possédez les compétences et les capacités nécessaires pour conduire nos travaux de la meilleure des manières et nous permettre d'atteindre l'objectif souhaité. Vous pouvez compter sur l'appui indéfectible de la délégation algérienne, et nous espérons que les autres délégations vous accorderont le même appui. La délégation algérienne souhaite également exprimer sa profonde gratitude à l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée pour ses efforts inlassables et pour l'excellence dont il a fait preuve dans la conduite de nos travaux lors de sa présidence.

La délégation algérienne souhaite la bienvenue au Vice-Ministre cubain des affaires étrangères. Sa participation aux travaux de la Conférence souligne à quel point son pays a démontré son appui et son engagement sans faille en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires, afin de promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans le monde. Sur le fond, sa déclaration sage et importante reflète largement les préoccupations et les positions de la délégation algérienne, et aussi celles du Mouvement des pays non-alignés et du Groupe des 21 qui attachent tous deux une grande importance à l'élimination complète des armes nucléaires et au renforcement des mécanismes multilatéraux, en particulier de la Conférence du désarmement, lesquels sont susceptibles de nous permettre d'atteindre cet objectif. En outre, la délégation algérienne est d'accord avec lui pour affirmer que le blocage de la Conférence est imputable à l'absence de la volonté politique nécessaire pour parvenir à un désarmement nucléaire effectif, et non à des raisons procédurales. En effet, la paralysie de la Conférence est un sujet de préoccupation. Nous comprenons la préoccupation de certains États, qui ont soumis des propositions d'autres formules et d'autres règles pour nos travaux, afin de nous permettre de recommencer à travailler. Cependant, nous ne sommes pas convaincus que la mise en place de dispositifs de substitution à l'extérieur de la Conférence ou l'introduction de nouvelles règles du jeu contraires au règlement intérieur de la Conférence nous permettront d'atteindre l'objectif

souhaité, à savoir la conclusion d'instruments internationaux suffisamment solides et disposant de la légitimité politique nécessaire. Nous pensons que le problème du désarmement et les dangers que représente les immenses arsenaux illustrent avec éloquence l'importance du rôle de la Conférence du désarmement et la nécessité de parvenir à un consensus, conformément au règlement intérieur, sur un programme de travail nous permettant de traiter les priorités des divers États et groupe d'États membres, afin d'instaurer entre eux une confiance réciproque. Dans ce contexte, la délégation algérienne demeure convaincue que le programme de travail adopté en 2009 et publié sous la cote CD/1864 offre un excellent point de départ pour engager des négociations de fond et des discussions sur les divers points de l'ordre du jour pour nous permettre de développer la confiance mutuelle et, en fin de compte, de parvenir à exercer notre mandat, qui est de négocier sur certaines des questions dont nous sommes saisis, en particulier sur la question du désarmement nucléaire.

Enfin, nous tenons à remercier l'Ambassadrice des États-Unis d'Amérique pour les informations qu'elle nous a communiquées concernant les efforts déployés par son gouvernement pour appliquer les décisions de la Conférence d'examen du TNP de 2010 relative à la mise en œuvre de la décision adoptée lors de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995 concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Nous la remercions de ces informations et espérons que ces efforts permettront la tenue de ladite conférence en 2012, conformément au calendrier spécifié. En outre, nous espérons que les États dépositaires feront des efforts concertés dans ce sens.

Le Président (*parle en espagnol*): Après la déclaration de la délégation algérienne, je donne la parole à l'Ambassadeur Pedro Oyarce, qui est un ami et aussi un président de la Conférence de cette année, et qui m'a aidé à comprendre la nature des problèmes. Je lui donne la parole et le remercie de ses efforts constants et de son engagement en faveur des progrès à la Conférence. Vous avez la parole.

M. Oyarce (Chili) (*parle en espagnol*): Je voudrais, très brièvement, exprimer ma gratitude au Vice-Ministre Abelardo Moreno Fernández pour sa présence à la séance plénière d'aujourd'hui, en ouverture de la présidence cubaine. Les réflexions qu'il nous a livrées renvoient aux préoccupations concernant l'avenir de cette instance, préoccupations qui ont été exprimées à maintes reprises dans cette salle, à New York et au sein de diverses instances et de plusieurs cercles de réflexion. Il est évident qu'au cours des mois qui viennent, des mesures devront être prises pour revitaliser le mécanisme de désarmement et, comme l'a souligné le Vice-Ministre, nous devons probablement faire un effort particulier pour permettre à cette instance de ne pas perdre sa crédibilité du fait de sa stagnation et de l'absence de volonté politique. Nous vivons une face critique. Notre délégation est heureuse de voir un fervent partisan du multilatéralisme, un spécialiste de l'ONU et des questions relatives au désarmement, et aussi un ami très cher, présider la Conférence. Monsieur le Président, Nous accueillons avec satisfaction le plan de travail que vous nous avez présenté et qui est centré sur le rapport. Nous comprenons très bien ce que vous avez dit lors des réunions de la plate-forme présidentielle et lors des entretiens avec les groupes régionaux. Il sera difficile de résoudre, dans le rapport, les problèmes que nous n'avons pas été capables de résoudre dans cette salle ou au cours des autres consultations, mais, sur le plan politique, j'accueille aussi avec grande satisfaction votre volonté de continuer à rechercher des moyens de surmonter notre difficile situation. Vous avez fait état des récents efforts, en particulier de ceux qui ont été faits par la Colombie au cours de sa présidence. Je crois que la proposition colombienne renferme des éléments que nous pourrions examiner maintenant ou plus tard au cours du débat complexe que nous aurons à l'Assemblée générale. Nous sommes dans une situation difficile. Nous devons être réalistes, mais nous avons aussi besoin de volonté politique. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur notre coopération indéfectible, sur notre solidarité et sur notre sincère amitié.

Le Président (*parle en espagnol*): Je compte sur vous, mon cher collègue, ami et membre de la plate-forme présidentielle. Je compte également sur l'homme qui est assis à côté de vous, l'Ambassadeur Wang, sur les autres présidents de cette année et sur tous les ambassadeurs et représentants présents à la Conférence. Il est vrai que notre tâche est difficile, mais nous pourrions la mener à bien grâce à nos efforts collectifs, et je compte sur chacun d'entre vous pour faire avancer les choses. Tout élément susceptible d'être ajouté au rapport pour nous aider de quelque manière à revitaliser la Conférence à court, moyen ou long terme recevra incontestablement toute l'attention qu'il mérite. Je vous remercie sincèrement de votre déclaration.

Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Zimbabwe. Vous avez la parole.

M. Manzou (Zimbabwe) (*parle en anglais*): Puisque c'est la première fois que je prends la parole devant cette instance, permettez-moi tout d'abord de féliciter M. Tokayev d'avoir été désigné aux postes de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. Ma délégation se réjouit de pouvoir bénéficier de sa direction éclairée pour faire progresser le mécanisme de désarmement. Permettez-moi également, au nom de ma délégation, de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous souhaitons le plein succès dans vos travaux.

Je remercie également sincèrement vos prédécesseurs pour la session annuelle de 2011, à savoir les ambassadeurs du Canada, du Chili, de la Chine, de la Colombie et de la République populaire démocratique de Corée. Permettez-moi également de saisir cette occasion de souhaiter la bienvenue parmi nous au Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, M. Moreno Fernández, et de le remercier de la déclaration très éloquente qu'il a prononcée devant la Conférence. Les questions pertinentes qu'il a soulevées sont particulièrement actuelles dans le monde complexe qui est le nôtre aujourd'hui. Le Zimbabwe partage, pour l'essentiel, les positions que M. Moreno Fernández a exprimées, et il appuie la liste des questions dont le Vice-Ministre a déclaré qu'elles devaient être examinées par cette instance. La délégation souscrit également aux déclarations faites par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 21.

Nous avons entamé la dernière partie de la session annuelle de 2011, et ma délégation compte sur le dynamisme précieux et compétent que Cuba insufflera à l'examen du rapport annuel de 2011 que la Conférence du désarmement doit soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies. Soyez assurés de l'appui indéfectible de ma délégation.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration, et je donne la parole à l'Ambassadeur et Représentant permanent du Bangladesh. Il venait juste d'arriver à Genève lorsqu'il a accédé à la présidence de cette instance, et il l'a fait avec dignité et succès. Je lui donne la parole, et je compte aussi sur son appui dans l'accomplissement de ma tâche. Vous avez la parole.

M. Hannan (Bangladesh) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Nous comptons sur une session productive et fructueuse sous votre direction éclairée. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation dans l'exercice de vos responsabilités.

Le Bangladesh accueille avec satisfaction la délégation faite aujourd'hui par le Vice-Ministre cubain des affaires étrangères. Il remercie également la présidence de la République populaire démocratique de Corée.

Nous sommes pratiquement arrivés au terme de cette session annuelle. Nous regrettons de ne pas être parvenus à réaliser le moindre progrès de fond dans les travaux de la Conférence en 2011.

L'actuelle paralysie de la Conférence est un problème politique qui est lié au contexte de sécurité régional et mondial actuel. C'est pourquoi il convient de promouvoir davantage un engagement politique au plus haut niveau. Les discussions purement techniques, dépourvues de l'engagement politique nécessaire, ne produiront aucune solution.

Le Bangladesh est un fervent partisan d'une approche multilatérale du désarmement et de la non-prolifération. Nous souscrivons au point de vue selon lequel la Conférence est l'unique instance multilatérale de négociations dans le domaine du désarmement. Nous attachons une haute priorité au désarmement nucléaire et aux garanties de sécurité négatives, en parallèle à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Le Bangladesh est prêt à apporter sa contribution à la revitalisation de la Conférence.

Le Président (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice et représentante permanente du Royaume-Uni. Madame l'Ambassadrice. Vous avez la parole.

M^{me} Adamson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je vous félicite chaleureusement d'avoir accédé à la présidence.

Je remercie également le Vice-Ministre cubain des affaires étrangères de sa présence parmi nous aujourd'hui. Il est toujours bon pour nous d'avoir des remises en question depuis l'extérieur, et c'est pourquoi je le remercie d'avoir passé du temps avec nous.

Monsieur le Président, nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec diligence sous votre direction à la rédaction du rapport annuel. Nous resterons disposés à participer à des échanges informels, comme cela a déjà été proposé par la présidence colombienne, que ce soit autour d'une tasse de café – une tasse de café imaginaire si vous observez le ramadan – ou sous une autre forme, nous sommes prêts. Nous pensons que nous devons nous retrouver les manches et accepter l'idée d'avoir des discussions un peu plus informelles.

Je voulais également revenir rapidement sur la question de la zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, puisque cette question a déjà été abordée par l'Égypte, les États-Unis et l'Algérie. Mon collègue algérien devrait se réjouir de ce que j'ignore le mot pour dire «mousquetaire» en arabe, parce que si je l'avais su, je nous aurais appelés les «trois mousquetaires».

Depuis quelque temps, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Fédération de Russie travaillent en étroite collaboration sur cette question, mais, comme l'indiquait la représentante des États-Unis, nous travaillons discrètement. Ne vous attendez pas de notre part à une diplomatie publique sur cette question, car il s'agit d'une question très sérieuse et particulièrement sensible.

Je crois que si nous reconsidérons, après coup, la façon dont le débat a été organisé l'année dernière, nous devons rendre hommage à Alison Kelly, de l'Irlande, pour la façon dont elle a organisé le travail, car nous voyons bien qu'il s'agit principalement d'un effort en coulisse. Je suis déterminée à y apporter ma contribution. C'est un sujet cher à mon cœur, mais je crois, comme l'a dit la représentante des États-Unis, que beaucoup de choses se sont produites en divers points du globe, y compris à New York avec le Secrétaire général, dont je me félicite.

Nous sommes prêts à continuer à travailler dans ce sens. Nous aurons besoin de partenaires prêts à s'engager discrètement et prudemment sur ce sujet sensible.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration. Si aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole, je donne la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Vasiliev (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Monsieur le Président, permettez-moi, à l'image des autres orateurs, de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'au Vice-Ministre cubain des affaires étrangères, M. Abelardo Moreno Fernández. Nous sommes heureux de le voir ici. Mon pays éprouve bien sûr un plaisir particulier, lui qui entretient depuis longtemps des relations d'amitié privilégiées avec Cuba, et nous espérons que cela nous aidera à faire progresser ensemble la Conférence du désarmement.

Ma délégation a, à plusieurs reprises, fait connaître sa position sur la façon de faire progresser la Conférence et sur les questions qui nous semblent prioritaires. Je ne vais donc pas la répéter aujourd'hui, mais je voudrais simplement dire que nous partageons pleinement le point de vue exprimé aujourd'hui par le Vice-Ministre cubain des affaires étrangères quant au fait que les problèmes de la Conférence ne sont pas des problèmes de procédure, mais plutôt le résultat d'un manque de volonté politique de la part des États.

Puisque la question du Moyen-Orient a été abordée ici, et puisque mes collègues des trois autres États dépositaires ont exprimé leur position, permettez-moi d'évoquer également cette question, pour que chacun comprenne que nous parlons plus ou moins de la même chose. Dans ce contexte, je voudrais simplement appeler l'attention sur le document final de la Conférence d'examen du TNP de 2010. Pour faciliter les choses, je vais donner lecture du paragraphe 7 du chapitre IV:

(L'orateur poursuit en anglais.)

i) «Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et les auteurs de la résolution de 1995, en consultation avec les États de la région, convoqueront en 2012 une conférence à laquelle prendront part tous les États du Moyen-Orient, en vue de la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, sur la base d'arrangements librement conclus entre les États de la région, avec le plein appui et l'engagement sans réserve des États dotés d'armes nucléaires.»

(L'orateur reprend en russe.)

Cette citation, tirée de la décision que nous avons tous adoptée récemment, montre bien que les dépositaires ont assumé une responsabilité, et nous ferons notre part. L'Ambassadrice Adamson a souligné que nous menions ce travail sans nécessairement annoncer chacune des étapes du processus. Il importe toutefois que l'exécution de cette décision s'opère avec la participation de tous les pays engagés dans le processus et, avant tout, de tous les pays de la région. En conséquence, nous espérons que les propositions que nous élaborons en ce qui concerne les moments et les lieux choisis pour ces rencontres, et également le choix du coordonnateur du processus, soient acceptées par tous les pays concernés, et pas uniquement par les dépositaires.

Pour conclure, je voudrais souhaiter la bienvenue aux représentants du programme de bourses d'études sur le désarmement des Nations Unies. Je note avec un plaisir particulier qu'il y a vingt ans, j'étais moi-même assis à cette même place, et j'espère que des carrières brillantes dans le domaine du désarmement sont en préparation.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas.

M. El-Atawy (Égypte) (*parle en anglais*): Merci, Monsieur le Président. Puisque l'honorable représentante du Royaume-Uni à poser des questions, je ne pouvais laisser la présente séance se conclure sans lui répondre qu'en arabe, «mousquetaire» se dit «fursan». S'agissant des explications apportées par les trois États dépositaires, nous nous félicitons de l'intérêt qu'ils portent à nous donner des explications concernant les efforts qu'ils font en coulisse.

Nous espérons que ces efforts considérables seront bientôt concrétisés par les mesures inscrites dans le plan d'action et que le Secrétaire général de l'ONU et les trois États dépositaires désigneront enfin, en concertation avec tous les États de la région, un coordonnateur et un pays hôte, pour que nous puissions engager les préparatifs requis pour la conférence à temps, en 2012.

Le Président (*parle en espagnol*): Je vous remercie de cette précision, et j'espère que la négociation du rapport ne nous transformera pas en mousquetaires nous battant à l'épée. Quoi qu'il en soit, je vous remercie sincèrement de toutes vos remarques positives concernant la présidence cubaine qui vient de s'ouvrir, et, en particulier, de la satisfaction que vous avez manifestée concernant la présence de notre Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Abelardo Moreno Fernández. Je dois apporter une correction concernant notre calendrier. La séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le 30 août, mais à 15 heures. Je vous prie de m'excuser; je donne la parole à l'Algérie.

M. Khelif (Algérie): La délégation algérienne prend la parole juste pour faire appel à votre indulgence, Monsieur le Président, ainsi qu'à celle des autres membres de la Conférence, concernant la programmation de la prochaine séance plénière, le 30 août prochain.

Elle souhaiterait que vous preniez en considération, Monsieur le Président, le fait que la fête de l'Aïd – pour les musulmans comme pour la communauté musulmane – sera célébrée soit le 30 soit le 31, la date n'étant pas encore arrêtée.

Elle souhaiterait bien que cela soit pris en compte dans le cadre de la programmation de la séance du 30 août.

Le Président (*parle en espagnol*): Nous souhaitons bien entendu être arrangeants, et, pour être honnête, j'ai tant d'amis à l'Organisation de coopération islamique, que si je ne l'étais pas, je serais pendu haut et court. Je demande au secrétariat de bien vouloir nous indiquer si une raison nous empêche de convoquer la prochaine séance le 1^{er} septembre. Il n'y a pas de problème. Pouvons-nous donc décider de nous réunir à 10 heures? Nous nous retrouverons donc le 1^{er} septembre, à 10 heures. J'aimerais simplement vous dire qu'à partir de maintenant, les séances devront être centrées sur l'action et sur la négociation directe, à moins que quelqu'un propose une idée susceptible de nous faire sortir de cette situation. Je prévois d'éviter les débats de fond lorsqu'il n'y aura pas d'objectifs clairs, et nous passerons directement à la négociation du rapport. Si, au cours de cette période, nous sommes soudainement confrontés à une avalanche, un déluge d'idées et si nous trouvons un moyen de nous entendre sur une proposition de la Colombie ou de quelqu'un d'autre, susceptible de nous permettre de revitaliser nos travaux, je ne doute pas que Cuba cherchera immédiatement un moyen de nous faire emprunter cette direction.

Je vous remercie tous de votre participation, et je vous verrai à la prochaine séance plénière. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 10.